

2^e ADRESSE (garde partagée, gardienne ou autre)

Le Service du transport reconnaît une seule adresse pour l'organisation des parcours de transport. Cependant, pour une raison valable telle que garde partagée ou service de garde, une deuxième adresse peut être considérée en tenant compte du tableau d'admissibilité et des conditions suivantes :

- ❖ pour des motifs sécuritaires, l'alternance des 2 adresses déterminées doit être constante et régulière, c'est-à-dire à la même adresse matin et soir, et ce, consécutivement 5 jours/semaine ;
- ❖ ce service doit s'intégrer au réseau de transport existant pour l'année en cours (aucune modification de parcours, d'horaires ou d'arrêts) et ne doit entraîner aucun coût supplémentaire ;

Le transport d'un élève à une 2^e adresse (garde partagée, gardienne ou autre) est facturé au coût de **101\$ par enfant**. Pour les années subséquentes, ce montant sera indexé selon l'IPC (indice du prix à la consommation).

Toute demande de transport à une 2^e adresse doit être complétée à l'inscription de l'élève ou avant le 30 juin de l'année en cours, pour l'année suivante, par l'entremise du formulaire en ligne « *Demande de transport complémentaire* ».

Modalités de paiement:

Si la demande de transport à une 2^e adresse est acceptée, le paiement devra être fait **avant le début du service**, et ce, selon l'une des façons suivantes :

Un seul versement : par paiement direct **en ligne** ou par chèque=

Deux versements : un premier versement avant le début du service et le second, par paiement direct **en ligne** ou par chèque postdaté en date du 17 octobre 2016.

Les chèques doivent être faits à l'ordre de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.

Ce service est à coût fixe sans considération pour le nombre ou la fréquence d'utilisation et est non remboursable.

Le service du transport informera uniquement les parents dont la demande est acceptée. Les coordonnées de transport personnalisées seront disponibles sur le portail parents et un avis d'embarquement leur sera acheminé.